

LE MARCHÉ CONTRE LES USAGERS : UN VOTE RÉVÉLATEUR !

19 juin 2025 : l'absence de stratégie énergétique fait loi !

Après un amendement adopté pour le redémarrage de FESSENHEIM en partie démantelée, le jeudi 19 juin, une poignée de députés dans un hémicycle clairsemé ont voté en faveur d'un moratoire sur le développement des énergies renouvelables.

Cette cacophonie était prévisible, à l'image de ce gouvernement et des précédents peu enclins à soutenir des politiques publiques sur la durée, et trop à l'écoute des lobbys du privé. Ces choix fragilisent des filières industrielles stratégiques déjà affaiblies par des décennies de libéralisation et de dépendance aux importations.

L'improvisation parlementaire ne peut tenir lieu de stratégie énergétique ! Entre relance nucléaire improvisée et blocage aveugle des renouvelables nous assistons à une bataille de lobbys industriels, capitalistes et financiers où l'intérêt général est sacrifié sur l'autel des calculs électoraux.

La FNME CGT défend le mix énergétique au service de l'intérêt général.

La FNME-CGT rappelle son attachement à un véritable mix énergétique efficient, garant de la sécurité d'approvisionnement, du développement et de la stabilité du réseau électrique au meilleur coût pour les usagers et les industriels. **Le gaz, qui est à verdir mais surtout pas à bannir, y a toute sa place.**

Opposer les moyens de production, c'est refuser l'évidence : seule leur complémentarité bas carbone permet de répondre durablement aux besoins des usagers, des collectivités et des entreprises mais aussi et surtout au déficit climatique.

Absence de planification publique : un choix irresponsable

Ce vote révèle l'absence dramatique de tout plan de déploiement public et maîtrisé des outils de production d'énergie bas carbone. Laisser le secteur à la seule loi du marché, c'est faire le choix de l'improvisation, de la précarité énergétique et de la dépendance aux intérêts privés.

L'électricité n'est pas une marchandise comme les autres !

E
N
E
R
G
I
E

Ne nous y trompons pas : la frénésie pour certaines filières dans le renouvelable comme le photovoltaïque et l'éolien, sont avant tout des niches financières pour des opportunistes. Aussi, il faut mettre fin aux obligations d'achat et aux déploiements anarchiques de certaines filières qui sont aujourd'hui matures !

La FNME CGT exige une véritable planification publique, démocratique et transparente des investissements, afin d'assurer la souveraineté énergétique, une meilleure efficacité du système à un coup soutenable par tous les usagers. **Cela nécessite une gouvernance publique à long terme à l'opposé du libéralisme décomplexé imposé depuis Bruxelles.**

Nous rappelons que l'enjeu n'est pas de choisir entre telles ou telles énergies mais de les articuler intelligemment selon leurs caractéristiques techniques respectives : pilotabilité pour le nucléaire et l'hydraulique, flexibilité pour le gaz vert et le stockage, complémentarité pour l'éolien et le solaire.

En parallèle, la transition énergétique exige d'intensifier la recherche et l'innovation.

Les contraintes physiques du réseau avant les profits financiers !

Nous alertons : les contraintes techniques du réseau électrique doivent primer ! La sûreté, la stabilité et la robustesse du système ne peuvent être sacrifiées aux logiques de marché et aux exigences de rentabilité financière.

Les lois de la physique ne se négocient pas en hémicycle ! La production doit être égale à la consommation à chaque instant, les réseaux ont des limites techniques et physiques telles que la tension et la fréquence, et **l'équilibrage du système requiert une majorité d'installations pilotables.** Ces réalités doivent guider nos choix énergétiques, pas les calculs électoraux.

Les travailleuses et travailleurs du secteur le savent mieux que quiconque : il n'y aura pas de transition réussie sans prise en compte des réalités techniques et scientifiques, humaines et sociales de notre outil industriel.

Le système énergétique français doit être à la fois résilient et efficace. Cela implique la mise en place d'un mix énergétique incluant des moyens de production d'énergie bas carbone soigneusement sélectionnés, capables d'assurer la sécurité du réseau grâce à des dispositifs majoritairement pilotables. C'est pour ces raisons que le programme progressiste de l'énergie de la FNME-CGT prend tout son sens avec la création d'un Établissement Public à Caractère Industriel et Commercial (EPIC) avec comme vocation d'assurer un grand service public de l'énergie.

